

Lizy-sur-Ourcq, le 15 juin 2022,



NATHALIE COUILLARD

Réf : NC/CO/2022-06-15

Objet : Inscription périscolaire 2022-2023

Madame, Monsieur,

Je vous informe que le dossier d'inscription pour la restauration scolaire et le périscolaire pour l'année 2022/2023 est à retourner au service Scolaire et Périscolaire avant le 3 juillet 2022.

Il doit impérativement contenir :

- La fiche de renseignements clairement remplie avec la photo de l'enfant ;
- Votre attestation de la CAF ;
- La copie du carnet de santé si renouvellement d'un vaccin ;
- L'attestation d'assurance 2022/2023.

Les règlements intérieurs vous seront envoyés avant la rentrée et devront nous revenir signés.

Les dossiers complets seront traités en priorité.

Les enfants scolarisés sur le site de l'Ecole maternelle Bellevue bénéficieront d'une restauration sur le site Bellevue et les enfants de l'Ecole Claude Monet et Henri Dès sur le site de la maison des enfants à Ocquerre.

Le service commence le jour de la rentrée, le 1<sup>er</sup> septembre.

La restauration scolaire et périscolaire est à la carte, il faut impérativement effectuer les réservations à J-7 pour la restauration scolaire et 48h à l'avance pour le périscolaire sur le portail famille (<https://portail.berger-levrault.fr/MairieLizySurOurcq77440/accueil>).

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes sincères salutations.

Nathalie COUILLARD